

La Fondation du Collège de Bois-de-Boulogne souhaite combler deux (2) postes d'administratrice ou d'administrateur au sein du conseil d'administration représentant la communauté externe au Collège (employeur, organisme, association ou autre partenaire externe).

### **Notre mission**

La Fondation du Collège de Bois-de-Boulogne est une corporation légalement constituée depuis 1990. Partenaire de premier plan du Collège de Bois-de-Boulogne, la Fondation a pour mission d'appuyer le Collège dans sa mission éducative. De façon plus spécifique, elle vise à mener ou soutenir des actions ayant un impact direct sur le bien-être et la réussite de l'ensemble de sa communauté étudiante. Pour ce faire, elle recueille des fonds et les administre de façon transparente.



### **Votre rôle**

Les affaires de la Fondation sont administrées par un conseil d'administration composé d'au moins cinq (5) et d'au plus onze membres (11) appelés « administratrices » ou « administrateurs ». Ces personnes contribuent à la définition des orientations stratégiques de la Fondation, contribuent à sa saine gouvernance, participent à la prise de décision et, dans certains cas, peuvent se voir confier des mandats et participer à des comités de travail en lien avec les opérations de l'organisation.

### **Votre contribution attendue :**

Afin d'être nommée administratrice ou être nommé administrateur, vous devez :

- Adhérer aux valeurs de la Fondation et vous engager activement à la réalisation de sa mission;
- Soutenir le développement de la Fondation et de ses activités de levée de fonds;
- Contribuer au rayonnement et à la visibilité de la Fondation;
- Être disponible pour participer aux réunions du conseil d'administration;
- Agir, à titre personnel, avec intégrité et transparence pour la saine gouvernance de la Fondation;
- S'il y a lieu, s'acquitter des tâches d'officière ou d'officier qui vous seront attribuées.

Les administratrices et administrateurs de la Fondation se réunissent généralement six fois par année, habituellement en personne, au Collège de Bois-de-Boulogne, ou à distance.

La durée du mandat est de deux (2) ans, renouvelable.

**IMPLIQUEZ VOUS!**

**Formulaire de manifestation d'intérêt (candidature à l'externe)**

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
<b>Adresse courriel</b>		<b>No. de tél.</b>	
<b>Occupation</b> (titre de la fonction et employeur)			
<b>Présentation de la candidate ou du candidat et sources de motivation</b>			
<p>(Nous vous prions de présenter, en quelques lignes, votre profil ainsi que les sources qui motivent votre implication à titre d'administratrice ou d'administrateur de la Fondation. Cette présentation sera remise aux membres du conseil d'administration actuels de la Fondation, en prévision de la nomination de la nouvelle administratrice ou du nouvel administrateur)</p>			

Les candidates ou candidats doivent transmettre leur candidature à monsieur Simon Delamarre, président du conseil d'administration de la Fondation, à l'adresse courriel suivante : [fondation@bdeb.qc.ca](mailto:fondation@bdeb.qc.ca), et ce, au plus tard, le 30 septembre 2024.